

Ville de Saint Jean de la Ruelle

Guide de l'écolier

25/26



édito

Nous sommes très heureux de vous présenter la nouvelle édition du Guide de l'écolier de notre Ville qui recueille toutes les informations nécessaires au bon déroulé de la scolarité de votre enfant pour l'année scolaire 2025-2026.

Vous y trouverez également la présentation des dispositifs mis en œuvre par la ville pour permettre à chaque enfant de s'épanouir et de trouver sa place à l'école et en dehors de l'école.

Les animations « P'Titempo » et « A'tempo » proposeront ainsi aux écoliers et aux écolières des activités variées sur le temps périscolaire, animées par du personnel qualifié et des associations culturelles, artistiques et sportives.

Durant tout l'été, comme chaque année, des travaux pour améliorer le confort des élèves dans leurs classes et dans les cours de récréation ont été réalisés. La ville a également terminé la restructuration du groupe scolaire Jean Moulin.

Nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos enfants, une belle rentrée et une année scolaire 2025-2026 pleine de réussite.



Nathalie HAMEAU

Adjointe au Maire en charge de l'éducation et de la restauration



Fabien RIVIÈRE DA SILVA

Maire de Saint Jean de la Ruelle

Sommaire

L'ÉCOLE

- Renseignements pratiques
- Les groupes scolaires de la commune

PAGE
4

ACTIONS EN FAVEUR DES ÉCOLIÈRES ET DES ÉCOLIERS

- Pour que chaque enfant ait sa place
- Dispositif de réussite éducative
- Accueils petite enfance et parentalité

PAGE
6

LA VIE À L'ÉCOLE

- L'Espace Familles
- La pause méridienne
- P'Tit Tempo et A'Tempo

PAGE
9

AUTOUR DE L'ÉCOLE

- Accueils périscolaires
- L'accueil de loisirs
- Le Conseil des Jeunes pour le Climat et les Solidarités
- Le conseil d'école
- Accompagnement autour de la scolarité

PAGE
13

EXTRA SCOLAIRE LOISIRS, CULTURE, LIEN SOCIAL

- On se bouge !
- Les Maisons pour tous
- Les bibliothèques municipales
- Le Conservatoire
- L'Unisson

PAGE
16



L'ÉCOLE



Renseignements pratiques

La ville accueille environ 2000 écolières et écoliers au sein des 6 groupes scolaires publics.

Les horaires des écoles

Pour les écoles élémentaires

Paul Doumer et Jean Moulin

Les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30
Les lundis et jeudis de 13h30 à 16h30
Les mardis et vendredis de 13h30 à 15h

Louis Aragon, Paul Bert, François Mitterrand

Les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 8h45 à 11h45
Les lundis et jeudis de 13h30 à 16h30
Les mardis et vendredis de 13h30 à 15h

Jules Lenormand

Les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 8h45 à 11h45
Les lundis et jeudis de 13h35 à 16h35
Les mardis et vendredis de 13h35 à 15h05

Pour les écoles maternelles

Jules Lenormand

Les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 8h40 à 11h40
Du lundi au vendredi (sauf le mercredi) de 14h15 à 16h30

Paul Doumer

Les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 8h40 à 11h40
Du lundi au vendredi (sauf le mercredi) de 14h30 à 16h25

Louis Aragon, Jean Moulin, François Mitterrand, Paul Bert

Les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 8h45 à 11h45
Du lundi au vendredi (sauf le mercredi) de 14h15 à 16h30



Remise des calculatrices par la municipalité aux 245 élèves de CM2 stéoruellans.

Congés scolaires année 2025/2026

ZONE B

Toussaint

Fin des cours : vendredi 17 octobre
Reprise des cours : lundi 3 novembre

Noël

Fin des cours : vendredi 19 décembre
Reprise des cours : lundi 5 janvier

Hiver

Fin des cours : vendredi 13 février
Reprise des cours : lundi 2 mars

Printemps

Fin des cours : vendredi 10 avril
Reprise des cours : lundi 27 avril

Vacances d'été

Fin des cours : vendredi 3 juillet

Pont de l'Ascension

Fin des cours : mercredi 13 mai
Jour de reprise : lundi 18 mai

Source : Ministère de l'Éducation nationale

Contact

Pôle vie des écoles

02 38 79 33 55

8h45 - 12h / 13h45 - 17h30

enseignement@ville-saintjeandelaruelle.fr

LES GROUPES SCOLAIRES DE LA COMMUNE



Maternelle Jean Moulin

Rue des Saphirs
06 63 71 90 31
Directeur : Sandrine PERRIN

Élémentaire Jean Moulin

Rue des Saphirs
06 63 72 24 44
Directrice : Dominique BOISSET

Vers
Ingré

Vers
Saran

Ligne SNCF

Maternelle Louis Aragon

1, rue des Opalines
06 63 72 04 94
Directrice :
Valérie MENIGON-JACQUIN

Élémentaire Louis Aragon

1 rue des Perles
06 63 72 61 90
Directrice : Flavie TOUTIN

Maternelle Jules Lenormand

37, rue J. Lenormand
06 63 72 21 91
Directrice : Laëtitia MARCHAND

Élémentaire Jules Lenormand

2, rue J. Lenormand
06 63 73 42 56
Directrice : Aude VANNIER

Ligne SNCF

Vers
Orléans

Maternelle Paul Doumer

55, rue P. Doumer
06 63 71 91 04
Directrice : Milène CHOURLAY

Élémentaire Paul Doumer

26, rue R. Gaudry
06 63 73 50 41
Directrice : Sarah EL AMRANI

Maternelle François Mitterrand

7, rue F. Giroud
07 87 06 07 32
Directrice : Nadège CHARRIER

Élémentaire François Mitterrand

9, rue F. Giroud
07 64 79 69 95
Directeur : Ludovic GAGNIERE

Maternelle Paul Bert

13 bis, rue des Écoles
06 63 72 41 73
Directrice : Christelle POIRIER-RIGAUD

Élémentaire Paul Bert

13, rue des Écoles
06 63 72 14 95
Directrice : Laurence GIRARD-GUILLEN



ACTIONS EN FAVEUR DES ÉCOLIÈRES

Un accompagnement quotidien

La Ville met des ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) à disposition des écoles maternelles pour apporter une assistance pédagogique aux enseignants. L'intervention de ces agents s'inscrit dans les projets de classe et d'école et permet aux enfants d'apprendre les règles de vie en société et de s'initier à diverses pratiques sportives ou culturelles.

Une transition douce vers l'école dès 2 ans

Créées par la Ville en partenariat avec l'Éducation nationale, ces structures constituent un dispositif original dans le département. Elles accueillent un groupe de 18 enfants de 2 ans. Une à la maternelle François Mitterrand et l'autre à l'école Jean Moulin. L'objectif est de favoriser une intégration progressive des enfants vers l'école par un respect du rythme de chacun et la présence des parents. Ces structures fonctionnent les matinales, selon le rythme scolaire. L'encadrement est assuré par un professeur des écoles, une ATSEM, et une éducatrice de jeunes enfants qui intervient en alternance sur les deux sites.

Un appel à projet éducatif

Lancée en 2022, cette démarche innovante, pour laquelle la municipalité alloue un budget de 10 000 €, a pour objectif d'accompagner les projets éducatifs qui favorisent chez l'enfant le développement de plusieurs thématiques : culture, arts, sport, santé, citoyenneté, solidarité, développement durable et bien-être.

Fournitures scolaires

La Ville finance une partie des fournitures scolaires afin de réduire le coût des achats pour les familles en leur proposant une liste allégée.

On se bouge

Dans le cadre de son plan global de santé publique "On se bouge", la Ville favorise l'inscription des écoles à l'USEP en prenant en charge l'adhésion. Par ailleurs, la semaine sportive et inclusive mise en place par la commune permet à plus de 1200 élèves de pratiquer du sport (dont du paralympique) sur le stade de l'Institut Régional des Jeunes Sourds (l'IRJS).

Le savoir rouler à vélo et le savoir nager sont des piliers de l'action municipale et un objectif pour tous les CM2.

Du 19 au 23 mai 2025, les enfants des six écoles élémentaires de la Ville se sont défoulés autour de différentes épreuves sportives !



ET DES ÉCOLIERS

Les classes de découverte

Les écoles peuvent organiser des classes de découverte pendant la période scolaire. Dans le but de promouvoir la participation des enfants à ces projets pédagogiques, la Ville a décidé d'accorder aux familles stéoruellanes une participation financière. Cette participation varie de 10 % à 70 % par enfant stéoruellan en fonction du quotient familial.

Coopérative scolaire

Chaque année, la Ville apporte son soutien financier aux coopératives scolaires. Cela représente un budget global de 9000 €.

Pour que chaque enfant ait sa place

Mon enfant est en situation de handicap

Les enfants en situation de handicap sont également accueillis dans les structures de loisirs. L'accueil est adapté de manière à respecter les spécificités du handicap. Une référente inclusion a été recrutée pour apporter aux équipes les outils permettant un accueil des enfants en situation de handicap au plus proche de leurs besoins et spécificités.

Contact : Pauline GIMENEZ,
référente handicap - 06 70 58 39 65

Des élèves de T'hand'M (Institut Régional des Jeunes Sourds) suivent leur scolarité au sein des écoles Paul Doumer, Jules Lenormand et Jean Moulin. Des enseignants spécialisés sont à leur côté pour faciliter leur intégration dans les autres classes et dans les activités et projets des écoles.

UPE2A (Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants)

Cette classe permet d'intégrer les enfants non francophones nouvellement arrivés sur la commune. L'objectif est de permettre à ces enfants d'intégrer au mieux leur classe d'inscription par l'apprentissage de la langue française. Ils sont pris en charge par une enseignante rattachée à l'école élémentaire François-Mitterrand qui intervient sur l'ensemble des groupes scolaires.



EILEC (Enseignements internationaux de langues étrangères)

Les enfants scolarisés dans les écoles élémentaires peuvent suivre des cours de langue et de culture marocaines, turques et portugaises dispensés par des intervenants agréés par les ambassades concernées.

RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves)

C'est une équipe d'enseignants spécialisés qui est affectée au nord et au sud de la commune. Elle peut être sollicitée par les enseignants ou les parents pour venir en aide à un enfant qui rencontre des difficultés. La prise en charge se déroule à l'école.

ULIS (Unités localisées pour l'inclusion scolaire)

À la rentrée scolaire 2025, l'école élémentaire Jules Lenormand ouvrira un dispositif ULIS, destiné à accueillir des élèves en situation de handicap dans un cadre scolaire adapté favorisant leur inclusion au sein de l'établissement.



Un dispositif de Réussite Éducative pour construire une aide adaptée

Lorsque l'enfant-élève présente des fragilités dans son parcours scolaire ou de vie, le dispositif de Réussite éducative de la Ville peut être sollicité directement par les parents où une aide peut leur être proposée. L'équipe de la Réussite Éducative se mobilise alors et cherche pour les différentes difficultés repérées, des solutions diverses complémentaires à l'Éducation nationale pour soutenir l'enfant et la famille.

Ce soutien consistera en la mise en oeuvre d'un parcours personnalisé, mobilisant différents acteurs auprès de l'enfant. L'objectif est de permettre à ce dernier de garder le lien avec les apprentissages, de l'accompagner dans son épanouissement, dans sa construc-

tion en tant qu'individu, toujours avec l'accord et la participation du ou des parents. Afin de toujours mieux accompagner les familles, une référente inclusion et une référente parentalité petite enfance ont agrandi l'équipe du dispositif de réussite éducative.

Un médiateur dédié spécialement à la réussite éducative est également mobilisable depuis mars 2025.

• Une question ? une demande ?
 • **Nathalie BOURGOUIN**, éducatrice
 • spécialisée, coordinatrice et référente
 • de parcours - 06 40 38 66 27
 • nbourgouin@ville-saintjeandelaruelle.fr

Accueils petite enfance et parentalité

Accueils Petite Enfance

L'animatrice du Relais Petite Enfance, éducatrice de jeunes enfants, accueille, informe et oriente les familles en recherche d'un mode de garde. Elle accompagne les assistantes maternelles dans leurs démarches administratives, les informe sur leur profession et leur statut et participe au développement de leurs compétences professionnelles par l'échange de leurs pratiques et l'organisation de formations continues. Elle anime des ateliers d'éveil à destination des enfants accueillis par les assistantes maternelles, dans un but de socialisation.

• Contact
 • 02 38 79 33 63
 • rpe@ville-saintjeandelaruelle.fr

Lieu d'Accueil Enfants-Parents

Le LAEP accueille librement et anonymement les parents et leurs enfants de moins de 6 ans, à raison de deux permanences hebdomadaires :

• **Quartier centre**
Le mercredi de 15 h à 17 h 30
Salle des Cèdres
Impasse des Dominicaines.

• **Quartier nord**
Le jeudi de 14 h 30 à 17 h
19, place des Tourmalines (rez-de-chaussée interphone Petite Enfance).

Hors vacances scolaires.

Ce lieu soutient le développement des compétences parentales par une écoute active et favorise la socialisation des enfants.

• Contact
 • 02 38 79 33 92
 • laep@ville-saintjeandelaruelle.fr



Offrir un cadre d'apprentissage adapté et écologique

Chaque année, les vacances estivales sont l'occasion pour la commune de réaliser des travaux dans les différents groupes scolaires, afin d'adapter et moderniser constamment le cadre d'apprentissage des écoliers stéouruellans.

Le groupe scolaire Jean Moulin entièrement restructuré



Les élèves du groupe scolaire Jean Moulin feront leur rentrée dans des locaux neuf et rénovés en septembre 2025 !

Construit en 1974, le groupe scolaire Jean Moulin, qui accueille aujourd'hui près de 130 élèves en maternelle et 180 élèves en élémentaire, était devenu inadapté et ne permettait plus de répondre aux enjeux actuels, notamment énergétiques, ce qui a amené la Ville à mettre en œuvre une large restructuration des bâtiments.

Engagé en juillet 2023, ces travaux ont permis :

- L'extension du préau et la construction de salles de classes au-dessus de celui-ci ;
- La rénovation complète de l'école élémentaire existante ;
- La construction de la nouvelle école maternelle ;
- La rénovation du restaurant scolaire.

À la rentrée, l'ancienne école maternelle sera démolie à la rentrée et le parvis naîtra sur son ancien emplacement.

11,6M€ TTC ont été investis pour la réalisation des travaux, dont 2,4M€ alloués dans le cadre de l'ANRU, 300 000 € de la part de l'État dans le cadre du Fonds vert et 800 000 € alloués par la Région Centre-Val de Loire dans le cadre du Contrat régional de solidarité territoriale.

LA VIE À L'ÉCOLE

Adoptez l'Espace Familles pour vos démarches en ligne

Un service disponible 24h/24 et 7j/7

L'Espace Familles est le lieu d'accueil, d'information, d'inscription et de facturation des principaux services éducatifs de la ville : inscription scolaire, restauration, accueils périscolaires, centre de loisirs... Vous pouvez également payer en ligne et transmettre les pièces administratives obligatoires.

L'ESPACE FAMILLES

vous permet d'effectuer toutes vos démarches en ligne

Actualités de vos services (ex: facturation, crise sanitaire...)

Données familiales complétées une seule fois

Moins de papier

Confirmation immédiate des dates

Efficacité rapidité

Accessibilité même de votre lieu de vacances

Tarifification

Historique des réservations



espacefamillesv2.ville-saintjeandelaruelle.fr

Si vous ne possédez pas encore de compte, merci de nous contacter par courriel.

Un identifiant et un mot de passe vous seront ensuite transmis par courriel.

Vous pourrez ainsi les saisir pour utiliser l'Espace Familles.

Contact
Pôle Administratif et Financier

02 38 79 33 50

loisirs.enfants@ville-saintjeandelaruelle.fr

La pause méridienne

Moment de détente qui permet aux enfants de se ressourcer et de s'alimenter sainement à la mi-journée, la pause méridienne est aussi l'occasion d'enseigner autrement les règles de la vie en société. L'organisation municipale permet aux enfants de se restaurer dans de meilleures conditions et de profiter d'un temps de jeu encadré sous la surveillance du responsable de site.

Une démarche qualité

Le pôle vie des écoles s'est engagé dans une démarche qualité qui se traduit par des engagements travaillés et mis en œuvre par toutes les équipes autour de 4 axes : **accueil/cadre de vie, service, sécurité alimentaire et qualité de vie au travail.**

Afin de respecter le rythme de chacun, les enfants de maternelle et d'élémentaire sont accueillis séparément. Le climat scolaire contribue à la réussite des élèves !

À ce titre, le restaurant scolaire permet :

- D'assurer le bon déroulement des repas, l'apprentissage des gestes simples pour les plus jeunes et d'apprendre les règles de vie en collectivité (manger en société) ;
- De veiller à la sécurité alimentaire ;
- De garantir et maintenir une qualité nutritionnelle, à travers les repas, afin que tous les enfants mangent dans de bonnes conditions ;
- De respecter l'équilibre alimentaire des repas en suivant les recommandations du GEM-RCN (Groupe D'études des Marchés de Restauration Collective et Nutrition) aussi bien pour les fréquences des aliments que les portions à fournir ;
- De faire découvrir de nouveaux aliments aux enfants en les incitant à goûter à tout ;
- Miser sur des produits bio et locaux : la cuisine intercommunale inclut dans ses

menus des produits de saison issus de l'agriculture biologique.

Les modalités d'inscription, de facturation et de tarification sont simplifiées pour garantir l'équité entre les usagers, pour réduire les démarches et pour lutter contre le gaspillage.

Un conseil d'animation de la restauration scolaire se tient au moins une fois par an. Ce conseil permet aux parents d'élèves élus, aux enseignants, aux élus municipaux et aux agents de la ville d'échanger sur le fonctionnement des restaurants scolaires.

La restauration scolaire du mercredi

Le mercredi après-midi est libre mais les enfants peuvent aussi être accueillis dans les structures municipales (les Maisons pour tous). Ils sont pris en charge par les animateurs à partir de 13h15.

La ville assure un service de restauration le mercredi midi pour tous les enfants.

Joindre les restaurants scolaires :

Louis Aragon : 06 63 73 12 70
Paul Bert : 06 63 72 58 77
Paul Doumer : 06 63 72 65 85
Suzanne Lacore : 06 63 73 11 17
Jules Lenormand : 06 63 73 42 56
Jean Moulin : 06 63 72 79 16
François Mitterrand : 06 63 73 00 36

On se bouge à la cantine

Du design actif, dont l'objectif est d'inciter les élèves à pratiquer une activité physique, a été réalisé dans toutes les cours de récréation.

Contact

Pôle vie des écoles

02 38 79 33 55

Les menus et tarifs sont consultables
sur votre Espace Familles
et sur www.ville-saintjeandelaruelle.fr

P'Titempo et A'Tempo

Pour les élèves scolarisés en maternelle :

Les temps d'activités périscolaires sont organisés tous les jours de 13h30 à 14h15, et sont appelés « P'Titempo ». Lors de ces temps, les équipes d'animation et les ATSEM proposent, aux plus petits comme aux plus grands, un temps de repos.

Pour les élèves scolarisés en élémentaire :

Les temps d'activités «A'Tempo» sont organisés les mardis et les vendredis de 15h à 16h30, pour proposer aux enfants de toutes les écoles une diversité d'activités artistiques, culturelles et sportives encadrées par les équipes d'animation ou des associations.

Des plannings d'activités informent à chaque période les familles.

Référents dans les écoles

Des référent.e.s sont présent.e.s dans les écoles pour mettre en place les organisations périscolaires. Les parents sont invités à échanger avec les référent.e.s pour s'informer des projets et de l'organisation des temps d'animation.



ÉVÈNEMENT FÉDÉRATEUR,
LE CARNAVAL VOUS DONNE
RENDEZ-VOUS AU PRINTEMPS 2026 !

Les référent.e.s scolaires

- Groupe scolaire Jean Moulin
Magali Cordat : 06 26 89 47 83
- Groupe scolaire Louis Aragon
Kévin Charles : 06 74 93 95 17
- Groupe scolaire Paul Bert
Julien Turpin : 06 26 89 47 94
- Groupe scolaire François Mitterrand
Sylvie Avances : 06 29 99 58 94
- Groupe scolaire Paul Doumer
Romain Harault : 06 26 89 47 43
- Groupe scolaire Jules Lenormand
Anda Cazacu : 06 26 89 47 51
- Centre Suzanne Lacore :
06 29 99 58 87 / 02 38 72 08 53



La référente extra-scolaires

Margaux Pardé : 06 42 34 95 91

Les responsables enfance

Stéphanie Joubert : 06 49 56 50 34
sjoubert@ville-saintjeandelaruelle.fr
Muriel Naels : 06 49 56 50 30
mnaels@ville-saintjeandelaruelle.fr



Il est indispensable que les services disposent de vos coordonnées à jour dans le cas où le responsable du site de restaurant ou le référent scolaire doit joindre la famille.



AUTOUR DE L'ÉCOLE



Accueils périscolaires matin et soir

L'accueil des maternels et des élémentaires

Chaque matin, tous les enfants bénéficient d'un accueil collectif commun dans chaque groupe scolaire. À l'exception de l'école maternelle Jules Lenormand, où les enfants sont accueillis à Suzanne Lacore. Les équipes d'animation auront le souci de s'adapter au rythme des enfants en leur proposant des activités ludiques et calmes.

Après la classe, la Ville de Saint Jean de la Ruelle propose aux familles la prise en charge des enfants pour faire la transition entre l'école et le retour à la maison. Dans tous les lieux, les accueils du soir sont proposés les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les équipes animent sur ces temps des projets spécifiques et adaptés. Les enfants peuvent également y débiter leurs devoirs.

L'accueil des collégiens

Les Maisons pour tous accueillent les collégiens lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30 autour d'activités encadrées et mises en place par une équipe animation dédiée. Pour toute information complémentaire, contacter directement l'équipe Rol Tanguy (MPT Sud) ou l'équipe Sedar Senghor (MPT Nord).



Temps périscolaire du mercredi après-midi

Le mercredi, la prise en charge par les animateurs débute à 13h15, après le temps de repas si votre enfant est inscrit également à la cantine.

L'accueil de loisirs

La Ville de Saint Jean de la Ruelle propose aux jeunes et aux enfants des activités de loisirs qui visent à répondre à la fois aux préoccupations des familles mais aussi à participer à l'éducation des citoyens de demain. Le centre de loisirs est un dispositif qui propose des animations choisies et préparées avec les enfants pendant les périodes de congés scolaires. Les animateurs et animatrices auront le souci de s'adapter au rythme des enfants.



Pôle Administratif et Financier

02 38 79 33 50 - loisirs.enfants@ville-saintjeandelaruelle.fr
espacefamillesv2.ville-saintjeandelaruelle.fr





Le Conseil des Jeunes pour le Climat et les Solidarités

Afin d'éveiller à la citoyenneté les jeunes Stéoruellans, la Ville de Saint Jean de la Ruelle permet aux enfants, depuis 1990, de siéger à une assemblée participative : le Conseil des Jeunes pour le Climat et les Solidarités.

Le Conseil des Jeunes pour le Climat et les Solidarités (CJCS) est composé de 24 membres, le CJCS accueille 12 écoliers scolarisés en CM1 et CM2 et 12 collégiens scolarisés de la 6^e à la 3^e. Pour un mandat d'une durée d'un an, les jeunes membres du CJCS s'impliquent dans la vie de la commune : en représentant les autres jeunes de la Ville, en proposant des projets d'intérêt général, autour de la transition écologique et de la solidarité, et en participant aux événements municipaux.



Les jeunes du CJCS se sont rendu dans le village martyr d'Oradour-sur-Glane, le mercredi 23 avril, accompagnés des volontaires européennes Aurélia et Noemi, ainsi que d'Olivia BELLIZIO, Adjointe au Maire en charge des solidarités, de l'animation urbaine et de l'égalité femmes-hommes. Cette visite a fait l'objet d'un travail de restitution, qu'ils ont présenté le 10 juin.



Le conseil d'école

L'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants contribue à leur réussite scolaire. Les parents peuvent participer à la vie de l'école notamment par l'intermédiaire du conseil d'école et des associations de parents d'élèves.

Le conseil d'école est un moment d'échange et de partage d'information autour de l'organisation et de la vie de l'école. Il ne traite pas des questions individuelles, pour lesquelles les services de la mairie sont à votre disposition.

Dans les écoles, les représentants des parents d'élèves facilitent le dialogue entre les parents et les enseignants et les services municipaux. Ils peuvent intervenir auprès

des directeurs et directrices d'école pour évoquer un problème particulier et assurer ainsi une médiation à la demande du ou des parents concernés.

Ces représentants sont élus en début d'année scolaire sur des listes présentées par les associations de parents d'élèves.

Les représentants des parents d'élèves participent aux réunions du conseil d'école présidées par le directeur ou la directrice de l'école. Un.e élu.e représentant la municipalité participe également à ces réunions qui ont lieu une fois par trimestre.

Pour toutes questions,
le pôle vie des écoles
est à la disposition
des parents et de leurs représentants.

Des actions d'accompagnement autour de la scolarité

- **Le Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (CLAS)** : financé par la CAF, ce dispositif offre l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école. Il est reconduit dans les écoles François Mitterrand et Louis Aragon pour les enfants de CM1 et CM2.
- **L'Atelier des Parents** : ce dispositif d'accompagnement scolaire en famille est mené en lien avec les référentes familles des Maisons pour tous sur les territoires nord et sud de la commune. L'objectif est d'associer les parents aux devoirs sous formes d'ateliers issus de la pédagogie positive et créer un espace de paroles bienveillant pour mieux comprendre son enfant.



- **Les Clubs Coup de Pouce** : en partenariat avec l'Association Coup de pouce et l'Éducation Nationale, la Ville propose aux écoles la mise en place, après le temps scolaire, de clubs réunissant un petit groupe de 5 enfants choisis avec les enseignants, autour d'une pratique ludique de la lecture, de l'écriture et de jeux langagiers. Ces clubs, qui s'inscrivent dans la démarche de la réussite éducative, permettent, grâce à l'implication des parents, de développer la confiance en soi et le goût d'apprendre aux enfants.

EXTRA SCOLAIRE : LOISIRS,



On se bouge pendant les vacances

- Les après-midis de 14h à 17h Pour les enfants et adolescents nés entre 2011 et 2014.
- Le soir entre amis et en famille.

On se bouge dans les écoles

• Chaque élève de la grande section au CM2 va chaque année à la piscine avec un objectif **important** : que tous les élèves de CM2 réussissent le test d'aisance aquatique.

Une chance pour tous les enfants de Saint Jean de la Ruelle.

- Tous les élèves de CM2 sont formés au Savoir Rouler à Vélo pour gagner en autonomie, en toute sécurité.



On se bouge !

On se bouge toute l'année au centre aquatique

Le centre aquatique propose de nombreuses activités pour les enfants.

On se bouge avec les associations

Lors de la semaine sportive et inclusive, un chéquier sportif réalisé par la Ville en collaboration avec les associations a été distribué aux écoliers pour leur faire découvrir les clubs de la commune. Avec une entrée gratuite pour le centre aquatique !

On se bouge l'été

Sur les pelouses du centre aquatique et dans les quartiers de Saint Jean de la Ruelle.

Suivez les informations tout au long de l'année sur :

› Le site Internet de la ville

› L'espace familles

Renseignements :

sports@ville-saintjeandelaruelle.fr

ca.corbolotte@ville-saintjeandelaruelle.fr





Les Maisons pour Tous



Ludothèque

Le jeu comme support éducatif

Apprendre en s'amusant, jouer pour développer ses capacités ... ; ces préceptes parlent à tous les parents.

Les jeux permettent de stimuler les relations avec les autres enfants et avec les adultes, tout en utilisant les apprentissages fondamentaux de l'école.

La Ludothèque accueille les enfants de 0 à 10 ans dans différents espaces de jeux (dînette, construction, espace bébé, marionnettes, voiture,...)

- Jeu sur place gratuit
- Emprunt de jeux avec une adhésion annuelle

Horaires d'ouverture

- Mercredi : 9h30 - 12h
- Samedi : 14h30 - 17h30

Vacances scolaires

Lundi, mercredi et vendredi : 14h - 18h

Ludothèque

39, rue Jules-Lenormand
Référénte : **Magali DANTAS**
06 14 96 13 68

 @Ludothèque de Saint Jean de la Ruelle

Les référentes familles

Les référentes familles organisent des temps conviviaux collectifs dédiés aux parents et à leurs enfants.

Les animations proposées abordent l'art, la culture, la santé... Toutes ces actions permettent de mieux s'écouter, de pouvoir s'exprimer et de partager des moments en famille.

Horaires

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h30
(fermé le jeudi matin)

Maison pour tous Sud

Angélique Nicol

02 38 79 58 45

anicol@ville-saintjeandelaruelle.fr

Maison pour tous Nord

Annette Granet

02 38 79 58 70 ou 06 32 54 67 45

agranet@ville-saintjeandelaruelle.fr





Les bibliothèques municipales

Le réseau des bibliothèques publiques de Saint Jean de la Ruelle se compose de trois bibliothèques : deux bibliothèques de quartier pour la jeunesse (Colette Vivier et Chat Perché), et la médiathèque Anna Marly qui regroupe quatre sections : adultes, jeunesse et BD, musique, espace numérique. La consultation des documents sur place est libre et gratuite, et ne nécessite pas d'inscription.



L'inscription est gratuite pour tous, habitants ou non de la ville.

Elle permet d'emprunter 15 documents (livres, revues, CD, DVD...) et d'accéder à l'espace numérique. Les bibliothécaires sont là pour vous guider et vous aider à trouver les documents que vous cherchez.

Les bibliothèques accueillent également toute l'année des classes avec leur enseignant et proposent de nombreuses animations à destination du jeune public : «Histoires pour les tout-petits», «Rondes d'histoires pour grandes oreilles», rencontres avec des auteurs, spectacles....

Informations :

<http://mediatheque.ville-saintjeandelaruelle.fr>

mediatheque@ville-saintjeandelaruelle.fr

 @bibsjrfficiel

• Médiathèque Anna Marly

Espace Anna Marly
61, rue Charles Beauhaire
02 38 79 03 60

Période scolaire : Mardi 14h - 18h

• Mercredi 10h - 18h • Jeudi 14h - 18h
• Vendredi 14h - 18h • Samedi 10h - 17h

Vacances : Mardi 14h - 17h

• Mercredi 10h - 13h / 14h - 17h
• Jeudi 10h - 13h / 14h - 17h
• Vendredi 14h - 17h
• Samedi 10h - 13h / 14h - 17h

Ouverture le 1^{er} dimanche du mois de 14h30 à 18h

• Bibliothèque Colette Vivier

Espace Rol Tanguy
4, chemin de Chaingy
02 38 79 58 43

Période scolaire : Mardi 16h - 18h

• Mercredi 10h - 12h / 14h - 18h
• Vendredi 16h - 18h • Samedi 14h - 17h

Vacances : Mardi 14h - 17h

• Mercredi 10h - 12h / 14h - 17h
• Jeudi 10h - 12h / 14h - 17h
• Vendredi 14h - 17h • Samedi 14h - 17h
Fermée la première semaine des vacances et durant les vacances d'été.

• Bibliothèque Chat Perché

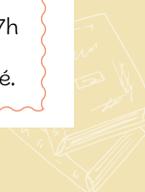
Espace Léopold Sedar Senghor
Rue des Turquoises
02 38 79 58 75

Période scolaire : Mardi 16h - 18h

• Mercredi 10h - 12h / 14h - 18h
• Vendredi 16h - 18h • Samedi 14h - 17h

Vacances : Mardi 14h - 17h

• Mercredi 10h - 12h / 14h - 17h
• Jeudi 10h - 12h / 14h - 17h
• Vendredi 14h - 17h • Samedi 14h - 17h
Fermée la deuxième semaine des vacances et durant les vacances d'été.





Le Conservatoire

La Maison de la Musique et de la Danse abrite le Conservatoire, labellisé Conservatoire à Rayonnement Communal depuis 2004. Il compte actuellement 420 élèves, 28 enseignant.e.s et propose une trentaine de disciplines. En constante amélioration pour répondre aux besoins des publics enfants, jeunes et adultes, les enseignements sont régulièrement enrichis.

Un enseignement adapté à chacun et orienté vers les pratiques collectives

Le Conservatoire tient une place essentielle dans la vie de la commune, en proposant des



spectacles, galas, concerts et animations. Il donne également une large place aux arts visuels en accueillant plusieurs expositions annuelles (peinture, photographie, art urbain...). Des partenariats sont développés avec les structures municipales (heures musicales décentralisées) et associatives afin de permettre au Conservatoire de rayonner dans la ville et dans ses quartiers.

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi et jeudi : 9h-12h/13h30-18h

Mercredi et vendredi : 9h-12h/13h-20h

Vacances scolaires : Du lundi au vendredi 9h - 12h / 13h30 - 17h30

Tarifs et prise de rendez-vous sur site de la ville →

Conservatoire à Rayonnement Communal

29, rue Bernard-Million - 02 38 79 58 52

conservatoire@ville-saintjeandelaruelle.fr



L'Unisson



Pour compléter et enrichir le parcours culturel des élèves, la commune offre des temps privilégiés aux écoles au sein de L'Unisson. Spectacles, rencontres avec des artistes, découverte de répétitions ou encore ateliers créatifs sont régulièrement proposés pour que les enfants développent leur imaginaire, se familiarisent avec les lieux de spectacle, s'initient à des pratiques et fassent germer leurs émo-



©Karine Gemey

Little Red Riding Hood, le vendredi 22 mai à 20h30 à L'Unisson.

tions et leurs ressentis. L'Unisson accueille les élèves tout au long de leur scolarité.

L'Unisson - Salle de spectacle de Saint Jean de la Ruelle

27, rue Bernard Million - 02 38 79 58 01

admin-unisson@ville-saintjeandelaruelle.fr

